

Constat sur le fait que les FI ne se retrouvent pas forcément dans le nouveau code, ce qui ne facilite pas l'évolution concernant la mise en conformité.

1) Eléments prioritaires à considérer selon l'ensemble des NPC présents

- Langage clair
- Nouveaux éléments concernant les standards internationaux pour « data protection »
- Modèle of best practice
- Droits des athlètes et responsabilités
- Formation des classificateurs
- Les FI doivent accepter leur rôle vis-à-vis du nouveau code afin de clarifier les positions des fédérations nationales et des NPC
- Confiance dans le système
- Importance des relations IF/NF/NPC

2) A quoi devrait ressembler l'application du nouveau code ?

- Pas de différence selon les FI en termes de prise en compte
- Meilleure qualité de classification
- Améliore l'approche professionnelle
- Améliore la qualité des classifications nationales en se basant sur les standards internationaux
- Moins de protests et d'appels
- Prise de conscience des athlètes
- Meilleure lisibilité de ce qu'il ne convient pas de faire au niveau de « Data protection »
- Meilleur planning des possibilités de formations des classificateurs
- « Observateurs » afin de s'assurer de la transparence et offrir des supports
- Aide sur support « Online »
- Responsabilité collective

3) Comment mesurer la mise en œuvre ?

- Check list de la part de l'IPC sur les comportements clés des relations NPC vers NF
- Plus d'athlètes sur la master list
- Plus de classificateurs certifiés
- Classificateurs nationaux en relation directe avec les classificateurs internationaux

4) De quels soutiens ont besoin les IF et les NPC afin de bien mettre en œuvre l'application du nouveau code ?

- Formation des entraîneurs et des athlètes
- Donner des directions claires vers les objectifs
- Chemin concernant les possibilités de formations des classificateurs avec un meilleur planning
- L'IPC doit donner des outils afin d'aider les IF
- Les NPC ont besoin des ressources de l'IPC

5) Est-ce que le modèle de Best Practice aide les NPC pour sa mise en œuvre ?

- Elle donne les bonnes lignes directrices
- Check list à utiliser afin de mesurer la mise en œuvre
- Exemples pour les petites fédérations pour commencer (contributions des NPC)
- Priorise les critères pour aider les NPC à faibles ressources (Afrique)

- Au niveau des IF afin d'aider et d'encourager les formations de classificateurs nationaux
- 6) **Sanctions vis à vis de la non mise en conformité avec le nouveau code**
- Seulement si on considère un support effectif et retours préalables de la part de l'IPC
 - Tenir compte de la qualité des ressources au sein des fédérations internationales
 - Sanctions qu'en dernier ressort
 - Prendre en considération le statut de volontaire
- 7) **INAS et processus d'éligibilité**
- Actuellement les fédérations ont pour contact l'INAS étant que membre affilié et sur un autre plan la fédération internationale. Une proposition de la GB consisterait à faire en sorte que la NF passe par le NPC qui remonte vers l'IPC qui remonte à son tour vers l'INAS, donc pas de relation directe avec l'INAS pour les NF
- 8) **Classification avant les JP afin d'éviter les classifications pendant les JP. Politique zéro classification.**
- Checking des master list des différents sports concernant l'éligibilité
 - Expliquer le processus aux fédérations
 - Se servir le plus possibles des épreuves sélectives

Qqs informations chiffrées concernant la GB :

Nb d'athlètes en activité avec classification national : 589

Nb total d'athlètes ayant eu une classification nationale : 3 219

Nb d'athlètes ayant obtenu une classification internationale : 244

Dont 38 avec changement de classe de de national vers international

Nb d'athlètes ayant changé de class internationales : 20

Dont 8 non éligibles

Dont 7 sont passés sur une classe plus compétitive

Nb de classificateurs nationaux : 122

Nb de classificateurs internationaux : 34